

Vous avez un jardin?
Nouveau: le guide pratique
"Composter dans son jardin!"

Bientôt dans
votre boîte
aux lettres



Inf-eau-déchets
327 47 11

Inf-eau-déchets@etat.ge.ch

Paraît trois fois par semaine:
lundi, mercredi et vendredi

FAO

FEUILLE D'AVIS OFFICIELLE



de la République et canton de Genève

Renouveau de la statistique publique

Monsieur Carlo Lamprecht, président du Conseil d'Etat, et Monsieur Dominique Frei, directeur de l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT), ont tenu le 28 novembre 2000 une conférence de presse sur le renouveau de la statistique publique, les thèmes abordés ont été notamment le recensement fédéral de la population 2000 et la présentation du nouveau site Internet de l'OCSTAT.

En matière de statistique publique, cette fin de siècle est marquée par l'innovation. Le 5 décembre 2000 est la date de référence du 16^e recensement fédéral de la population, qui sollicite la participation de tous les habitants de notre pays. Ce recensement est à la pointe du progrès. Ainsi, par exemple, tous les habitants du canton de Genève peuvent répondre via Internet aux questionnaires qui leur sont adressés. Mais les innovations ne se limitent pas à ce recensement. L'OCSTAT ouvre un site Internet riche en prestations statistiques et d'une grande interactivité; il inaugure également une nouvelle ligne graphique, claire et moderne.

Un recensement pour quoi faire?

Dans tous les pays, cette enquête exhaustive est une source irremplaçable d'informations pour l'ensemble de la société, les autorités politiques, les milieux économiques, les partenaires sociaux et la recherche scientifique. Ses résultats sont indispensables pour l'élaboration des politiques publiques, notamment dans les domaines de l'emploi, de la santé, des assurances sociales, des transports et du logement. Grâce au recensement, nous pouvons connaître, par exemple, le nombre de personnes par famille, le nombre de femmes qui travaillent, de personnes qui vivent seules, d'habitants qui parlent une langue étrangère, le taux d'occupation des logements, le nombre de logements en propriété; de plus ces informations sont disponibles pour toute commune, quartier ou tout autre espace géographique du pays.

Recensement 2000: innovations et première

Pour la première fois, les questionnaires de recensement concernant les habi-

tants et les ménages seront envoyés par la Poste et, une fois remplis, seront retournés gratuitement par la même voie.

Les questionnaires sont déjà partiellement préremplis en recourant aux techniques les plus modernes: lecture optique, système de contrôle et de rappel assisté par ordinateur, recours à des méthodes statistiques pour améliorer la qualité des données.

Le dépouillement et la validation de la cohérence des réponses utilisent les techniques les plus modernes: lecture optique, système de contrôle et de rappel assisté par ordinateur, recours à des méthodes statistiques pour améliorer la qualité des données.

Dernière innovation, mais de taille, la Suisse est le premier pays d'Europe à offrir la possibilité de participer au recensement via Internet. Grâce à Internet, le remplissage des questionnaires est plus aisé, puisque cette opération est assistée, en ce sens que seules les questions pertinentes pour tel ou tel habitant sont sélectionnées automatiquement. Les questionnaires remplis par Internet sont immédiatement contrôlés et validés, ce qui permet d'éviter des rappels ultérieurs. Les coûts du recensement s'en trouvent abaissés puisque les questionnaires ne sont pas retournés par la Poste.

A Genève, un recensement tourné vers l'avenir

Pour préparer le recensement 2000, l'OCSTAT a choisi des voies novatrices. Il a procédé à une exploitation poussée des bases de données administratives du canton, grâce à des collaborations serrées avec plusieurs services de l'Administration cantonale. Ainsi, il a déchargé les communes des travaux préparatoires du recensement. Plusieurs bases de données ont été complétées, vérifiées ou mises à jour à l'occasion du recensement. En appariant divers fichiers, l'OCSTAT a associé des don-

nées en provenance de l'Office cantonal de la population, du Cadastre, du Registre foncier, du Département fédéral des affaires extérieures.

L'OCSTAT innove: site Internet Statistique Genève

Par son nouveau site Internet (www.geneve.ch/statistique), l'OCSTAT élargit les accès à l'information statistique. Sur ce site, l'information statistique est partagée en quatre catégories:

- la conjoncture à Genève, résumée en une vingtaine d'indicateurs mis régulièrement à jour,
- le profil statistique de 45 communes genevoises,
- les chiffres clefs du canton de Genève,
- les données statistiques détaillées concernant 21 domaines thématiques se rapportant à la population, à l'économie, à la vie sociale, à l'espace et à l'environnement.

La rubrique «A votre service» offre de nombreuses prestations interactives comme, par exemple, le calcul «en ligne» d'indexation de pensions, de rentes ou de revenus.

Une nouvelle image de la statistique cantonale

L'OCSTAT inaugure également une nouvelle ligne graphique qui est déclinée sur tous les supports d'information qu'il utilise. Simple, moderne, lisible, la nouvelle ligne graphique de l'office traduit ses valeurs actuelles: être à l'écoute des besoins, remplir au mieux sa fonction de service public d'information, fournir des prestations sur mesure, des conseils et de l'expertise.

Avec l'introduction de la nouvelle ligne graphique, le label «Statistique Genève» est mis en évidence en tant qu'identificateur simple, univoque et explicite de l'ensemble des prestations offertes par la statistique publique cantonale.

Un nouvel annuaire

L'Annuaire statistique, publication de référence, est le premier ouvrage à suivre la nouvelle ligne graphique. Sa 38^e édition ne fait pas seulement peau neuve, elle intègre également de nouvelles séries d'informations concernant les emplois, les salaires, les établissements de santé (hôpitaux, cliniques, établissements médico-sociaux).

Des nouvelles priorités pour 2001

Parmi les priorités de l'office pour l'an prochain, relevons:

- le déménagement de l'OCSTAT (février 2001) qui offrira un outil de production moderne et permettra d'améliorer la mise à disposition du public de la documentation statistique sous toutes ses formes;
- l'approfondissement de la coopération statistique transfrontalière, déjà bien établie, afin d'assurer un suivi optimal des conséquences économiques et sociales des Accords bilatéraux signés entre la Suisse et l'Union européenne;
- l'intensification de la coopération statistique avec le canton de Vaud, notamment en matière d'informatique «métier» et de partage de compétences statistiques;
- l'amélioration de l'information statistique dans les domaines des salaires et de l'emploi;
- le resserrement des collaborations avec l'Université, en matière de contribution à la formation et de mandats d'étude;
- la modernisation de la politique de diffusion de l'office, en relation avec le site Internet Statistique Genève.

Office cantonal de la statistique
Economie, emploi
et affaires extérieures